



## NOTICATION DE FRAUDE et pénalité administrative

Par **MARIE nina**, le **11/10/2018** à **17:17**

BONJOUR

J AI RECU UNE NOTICATION DE REMBOURSEMENT DE LA CAF DE 7000 EUROS POUR 2014 A 2016 / COMME QUOI JE NE VIVRAI PAS SEULE AVEC MA FILLE

J AI ETE CONTROLLEE EN JANVIER 2016 TOUT ETAIT CORRECT. J AI DECLARER VIVRE SEULE ET HEBERGER PAR LES GRANDS PARENTS DE MA FILLE DE 20 ANS CE CONTROLLEUR A DECIDER DE ME DECLARER AVEC SON PAPA COMME CA SANS RAISON NI PREUVES . JE SUIS CHOQUEE ET DEPUIS ON ME RECLAME LE REMBOURSEMENT DE LA PRIME D ACTIVITE ET RSA . J AI ESSAYER DE CONTACTER ET DE VOIR UN CONSEILLER PAS POSSIBLE . MALGRE MES COURRIERS EN RECOMMANDER !!!!!!!

ET AUJOURD HUI LE COMBLE JE RECOIT UNE PENALITE ADM DE 425 EUROS POUR MANOEUVRE FRAUDULEUSE

J EN SUIS ESTOMaquee/ MERCI POUR VOS CONSEILS

Par **jodelariege**, le **11/10/2018** à **17:56**

bonjour ;d'abord il faut tout ré-écrire en minuscule car les majuscules c'est difficile à lire .... ensuite pourquoi le contrôleur a t il dit que vous viviez avec votre compagnon?